Centre de services scolaire des Mille-Îles
Québec

Engagement au respect des règles d'utilisation des technologies de l'information par les élèves

Élèves du secondaire 20__-20__

ANNEXE B

Il est suggéré aux parents de faire la lecture de ce document et d'en discuter avec leur enfant.

Le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) met à ta disposition du matériel informatique tel qu'un ordinateur, une caméra numérique, une imprimante, et te fournit un accès à son réseau. Tu dois utiliser ces outils dans un contexte éducatif, en lien avec la mission de ton école. Pour ce faire, des règles d'utilisation t'informent de tes **droits,** mais aussi de tes **obligations**.

Nous te demandons de prendre connaissance des règles d'utilisation et de t'engager à les respecter.



Tu dois **obtenir la permission** d'un adulte responsable avant d'utiliser du matériel informatique qui t'appartient ou qui appartient au CSSMI.



Tu dois **prendre soin** du matériel informatique. Si tu es témoin d'un vol ou de vandalisme, mentionne-le à un adulte responsable.



Tu dois **éviter de divulguer** des **informations personnelles (nom, adresse, etc.)** te concernant ou concernant d'autres personnes par courriel, sur Internet et sur les médias sociaux.
Réfléchis avant de publier.



Tu dois garder ton **code d'accès** et ton **mot de passe secret** afin que personne d'autre ne les utilise.



Tu dois être **respectueux envers les autres** et ne pas employer un langage vulgaire, menaçant, diffamant, insultant, et t'abstenir de faire des commentaires racistes ou du harcèlement.



Tu ne dois pas publier de **photo** ou de **vidéo** sans le **consentement** des personnes y apparaissant.



En aucun cas, tu ne dois **posséder ou diffuser** du contenu inapproprié à caractère violent, haineux, indécent, sexuel, ou raciste et participer à des **activités interdites ou illégales.**



Pour éviter les problèmes sur les médias sociaux, assure-toi d'avoir bien **sécurisé ton profil**. Avant d'écrire quoi que ce soit sur ces réseaux sociaux qui sont publics, demande-toi si les membres de ta famille pourraient lire ce que tu écris sans en être vexés.

Ton accès au matériel informatique ou au réseau du CSSMI peut t'être retiré en tout temps et ton enseignant, ta direction d'école et/ou le CSSMI peuvent entreprendre des conséquences conformément au Code de vie de ton école si tu ne respectes pas les règles d'utilisation des technologies de l'information du CSSMI.

Une version complète de la Politique sur l'utilisation des ressources informatiques technologies de l'information (RTI-06) et de l'écrit de gestion (RTI-07) portant sur l'utilisation des technologies de l'information sont disponibles sur le site Internet du CSSMI.

Signature de l'élève _____ Date _____

Signature du parent _____ Date _____